



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

**SALLE COMMUNALE DE PLAINPALAIS, RUE DE CAROUGE 52
LE 23 MAI 2023 EN PRÉSENTIEL**

Membres : 202 (dont 149 présent.es et 53 représenté.es).

Futur.es membres : 78 (dont 72 présent.es et 6 représenté.es).

Présidence : Sylvianne Moser.

Secrétaire : Catherine Giacobino.

Procès-verbalistes : Benoît Molineaux & Bastien Fluck (membres du bureau).

Notaire présent : Maître Daniel Anken (Notaires réunis à Carouge).

Annexes

Annexe 1 : Listes de présence.

Annexe 2 : Comptes de pertes et profits, bilan comptable et rapport 2022 de l'organe de révision.

Annexe 3 : Présentation power point préparée pour l'AG.

Annexe 4 : Rapports d'activités 2022.

Annexe 5 : PV AGE 24 novembre 2022.

Annexe 6 : Bande dessinée sur l'alimentation en circuits-courts.

Annexe 7 : Questions et réponses sur l'alimentation.

Annexe 8 : Témoignage de Florence Widmer pour la Table Ronde.

Annexe 9 : Résultats du sondage en ligne en lien avec l'alimentation.

Annexe 10 : Proposition de modification des statuts.

Annexe 11 : PV du notaire.

1. INTRODUCTION

18H45

Simon Callegari, membre du Conseil d'Administration (CA) et Olivier Krumm, membre du Bureau, sont chargés de l'accueil et de l'animation de la soirée. Ils souhaitent la bienvenue à toutes et tous.

Le quorum est à 126 (60 + 10 % de 662 membres = 126.2). Il y a 202 membres présent.es ou représenté.es, le quorum est donc atteint et l'AGO est validée.

Le groupe Solidarité & Transition présente son travail pour informer les membres de sa démarche en lien avec l'alimentation. Le sondage en ligne à ce sujet envoyé avant l'AGO (voir annexe 9) a été complété par 140 personnes et montre une forte préoccupation autour de ces questions avec des avis quasi unanimes pour développer des circuits courts, mais partagés sur le fait de rendre les abonnements obligatoires – question qui fait l'objet du vote ci-dessous.

Le groupe Solidarité & Transition rappelle que sa démarche a démarré en 2019 avec l'élaboration puis l'adoption d'une nouvelle charte en 2021, qui invite la coopérative à devenir actrice d'une transition vers une société plus écologique et équitable.

«**Ensemble créons une alternative au système agro-alimentaire avec les abonnements de quartier**» avec Valentina Hemmeler (directrice de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature), Gaëtan Morel de la Ville de Genève, Sabine Bally, coordinatrice du projet Locali, Thomas Descombes paysan à Genève et Florence Widmer, habitante de la coopérative Voisinage aux Vergers. La Table Ronde est modérée par Jacques Mirenowicz des Artisans de la transition.

Jacques Mirenowicz commence par présenter l'objectif de la Table ronde qui est d'aborder ces questions à partir des regards croisés de différentes personnes externes à la coopérative, afin de comprendre pourquoi il est essentiel de développer de nouvelles filières alimentaires. Il passe ensuite la parole aux différent.es intervenant.es.

Gaëtan Morel présente l'expérience de la Ville de Genève qui soutient de nombreux projets en circuits-courts et en particulier les petits artisans qui transforment et valorisent les produits locaux ainsi que l'association MaTerre, la maison de l'alimentation.

Valentina Hemmeler présente la problématique agricole cantonale. Avec un potentiel taux d'approvisionnement de 11 % p.r. à la consommation genevoise, le taux effectif est de 5.5 %, car la moitié de la production est exportée en raison des filières longues. Une révision de la loi est en cours pour aller plus loin par rapport à ces enjeux. Le canton souhaite soutenir des projets portés par des paysannes et des paysans. Avec le covid, en 2020 puis dans une moindre mesure en 2021, les gens avaient plus de temps pour cuisiner et les ventes de produits locaux (à la ferme ou dans les petites épiceries) ont largement augmenté... pour retomber ensuite à des niveaux encore plus bas qu'en qu'en 2019.

Thomas Descombes présente le point de vue des paysans qui ont été largement «avalés» par l'agro-industrie qui a été développée pour produire toujours plus - à grand renfort de machines et d'énergie fossile - et qui montre aujourd'hui ses limites. Il explique la nécessité de s'associer entre paysans, artisans et citoyens-mangeurs pour recréer des filières courtes artisanales. Il précise que les écoles d'agriculture sont pleines et que de nombreux jeunes ont envie de faire ce métier.

Sabine Bally présente son expérience en tant que coordinatrice de projet alimentaire. Elle explique que l'alimentation est du domaine de l'intime, et qu'il est beaucoup plus facile de développer une politique énergétique stricte que d'influencer les comportements alimentaires. On essaie d'ouvrir de nombreuses pistes différentes pour s'adresser à toutes ces personnes différentes, mais ce n'est pas simple. Aux Vergers, il y a environ 3'000 habitants, ce qui correspond à une consommation de pain équivalente au travail de 6 boulangers. Or, il n'en existe qu'un seul, qui survit tout juste. En ce qui concerne le fromager, c'est encore plus compliqué. Quant au projet d'accueillir un boucher dans le quartier, il est temporairement abandonné. Il y a moins de 10 % des habitant.es du quartier qui vient à La Fève et ce n'est pas suffisant.

Florence, habitante des Vergers, témoigne de son expérience du quartier des Vergers où elle habite dans la coopérative Voisinage depuis 4 ans (voir annexe 8). Famille de 4 personnes aux revenus irréguliers, La Fève lui paraissait trop chère au début. Florence et sa famille ont été progressivement séduites par les circuits courts jusqu'à s'inscrire volontairement à un panier Locali - étape importante pour soutenir ces filières courtes.

3. DISCUSSION AVEC LA SALLE

19H40

Le modérateur passe ensuite la parole au public. Il s'en suit un débat animé sur la question spécifique du changement de statuts. Les principales préoccupations sont les suivantes :

- Les paniers conviendront-ils à toutes et tous ?
- Comment les «cas particuliers» seront-ils traités (intolérance, pratique religieuse, handicap) ?
- Comment tenir compte des personnes aux revenus modestes ?
- Pourquoi ne pas laisser les gens s'engager d'eux mêmes ?
- Pourquoi le changement de statuts ne concerne-t-il que les nouveaux projets ?

Il y a également de nombreux témoignages positifs pour défendre ce projet cohérent vis-à-vis des buts de la coopérative et de sa nouvelle charte.

Les membres du groupe Solidarité & Transition répondent aux questions en rappelant qu'il s'agit d'une démarche expérimentale qui part d'une problématique globale. Les cas particuliers seront traités avec soin et des exceptions seront tolérées, comme c'est déjà le cas pour la voiture. Il est également rappelé que les textes des statuts se veulent très généraux alors que les conditions particulières seront définies dans des règlements. Une liste des questions et réponses est présentée, préparée en amont de l'AGO et enrichie des questions de la salle (voir annexe 7).

Une question en particulier méritait clarification :

L'obligation est-elle applicable à chaque adulte ou pour chaque logement ?

Sur ce point la coopérative s'engage à ce que l'obligation mise au vote le soit dans l'esprit de «un abonnement par logement». Par la suite, la coopérative s'engage à développer des abonnements spécifiques pour les familles et pour les personnes seules.

4. VOTE POUR AJOUTER UN NOUVEL ARTICLE AUX STATUTS

20H05

Le vote a lieu à bulletin secret. La proposition de modification des statuts (voir annexe 10) est approuvée (avec validation du notaire présent, voir PV du notaire annexe 11) par :

128 voix, 51 avis contraires et 15 abstentions.

5. ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

20H45

Olivier et Simon souhaitent la bienvenue aux nouveaux/nouvelles membres dont 78 sont présent.es dans la salle.

6. PARTIE STATUTAIRE

21H00

Deux scrutateurs sont nommés : Nicolas Fournier et Gilles Sanchez – merci à eux.

a) Approbation des PV de l'AGO du 24.05.2022 et de l'AGE du 24.11.2022

Approuvés par 185 voix, 9 absentions et 0 avis contraires.

b) Rapport d'activités 2022

Approuvé par 189 voix, 5 absentions et 0 avis contraires.

c) Présentation des comptes & bilan 2022 (voir annexe 2)

Patrick de Pont, membre du Bureau, présente les comptes de pertes et profit 2022 en commençant par les comptes de la coopérative, hors projets. La charge de travail de pilotage augmente, car nous avons 4 projets en cours de réalisation (Croix-de-Rozon, Rolliet, Pinchat et Presinge). Les frais de gérance ont augmenté, dont une partie rétroactivement, car les revenus de la gérance ne couvraient pas la charge de travail réalisée sur ce poste (la gérance était sous-facturée). Les revenus augmentent donc en proportion et la coopérative se porte bien.

Patrick présente aussi les comptes de chaque projet habité (Loëx, Soubeyran et Vergers) ainsi que les comptes de l'installation photovoltaïque de Cressy qui est géré par la coopérative.

Le résultat de l'exercice 2022 est positif à hauteur de CHF 443'270.-

Pauline Dayer, membre du Bureau, présente le bilan avec une valeur à l'actif de CHF 50'088'706.00.- et des réserves d'immeubles de CHF 2'539'719.-

d) Approbation des comptes & bilan 2022 (voir annexe 2)

Patrick nous lit le rapport de l'organe de révision (UNIFID SA).

Les comptes 2022 sont approuvés par 193 voix, 1 absence et 0 avis contraires.

e) Approbation du budget 2023 (voir annexe 3)

Le budget 2023 est approuvé par 192 voix, 2 absences et 0 avis contraires.

f) Décharge du Conseil d'Administration pour 2022 et élection pour 2023-24

Le CA pour la période passée est composé de Sylvianne Moser, Catherine Giacobino, Simon Callegari, Aurélie Mertenat et Iker Mallabiabarrena.

La décharge du CA pour 2022 est approuvée par : 192 voix, 2 absences et 0 avis contraires.

La présidente propose de voter en bloc le nouveau CA 2023 composé des mêmes personnes : Sylvianne Moser, Catherine Giacobino, Simon Callegari, Aurélie Mertenat et Iker Mallabiabarrena

Le nouveau CA est élu par 192 voix, 2 absences et 0 avis contraires.

g) Élection de l'organe de révision pour l'année 2023

Le choix de UNIFID SA est approuvé par 190 voix, 3 absences et 1 avis contraire.

7. CLÔTURE DE LA PARTIE OFFICIELLE **21H45**

8. NOUVELLES DES PROJETS **21H50**